



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

EXCEPTIONNELLEMENT À HUIS CLOS

DATE : Jeudi 21 octobre 2021 à 18 h

LIEU : Par voie de visioconférence au siège social de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu 990, rue Dupré, Belœil, province de Québec

Sont invités :

M. Normand Teasdale, président, maire de la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil ;
M. Yves Lessard, vice-président, maire de la Ville de Saint-Basile-le-Grand ;
Mme Diane Lavoie, mairesse de la Ville de Belœil ;
M. Martin Dulac, maire de la Municipalité de McMasterville ;
M. Yves Corriveau, maire de la Ville de Mont-Saint-Hilaire ;
M. Denis Parent, maire de la Ville d'Otterburn Park

Sont également invités :

M. Pierre-Damien Arel, directeur incendie
Mme Sylvie Gosselin, secrétaire-trésorière

PROJET ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de l'assemblée**
2. **Constatation du quorum**
3. **Adoption de l'ordre du jour**
4. **Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 9 septembre 2021**
5. **Conseil d'administration**
 - 5.1. Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 932 000 \$ qui sera réalisé le 28 octobre 2021
 - 5.2. Autoriser la RISIVR à présenter une demande d'aide financière pour la mise à niveau de ses pompiers au programme Pompier II - Besoins en formation pour 2022-2023
 - 5.3. Demande d'exemption aux critères du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel
 - 5.4. Adjudication soumission pour émission de billets pour les règlements 2018-009 et 2018-010
6. **Ressources humaines**
 - 6.1. Départ à la retraite de monsieur Jean-Sébastien Cyr, pompier à temps partiel (employé 1038)
 - 6.2. Nomination de quatre (4) pompiers permanents
 - 6.3. Modifications à la structure des divisions « mesures préventives » et « affaires organisationnelles »
 - 6.4. Lettre d'entente à la convention collective SPQ – RISIVR – Modification de l'article 13.03, 1er paragraphe

7. Finances

- 7.1. Déboursés par chèque pour la période du 3 septembre au 7 octobre 2021
- 7.2. Dépenses incompressibles pour la période du 3 septembre au 7 octobre 2021

8. Politiques et règlements

- 8.1 Adoption du règlement d'emprunt 2021-018 décrétant une dépense de 10 998 000 \$ et un emprunt de 10 998 000 \$ pour des travaux de construction d'une caserne incendie, des travaux de voirie, d'aqueduc et d'égout, d'aménagements paysagers, d'aménagements extérieurs complémentaires, d'acquisition d'ameublement, de travaux connexes de même que le paiement des honoraires professionnels nécessaires à la construction de la caserne 21.

9. Points d'information

- 9.1. Liste des interventions du mois de septembre 2021
- 9.2. Journal interne – L'info RISIVR édition d'octobre 2021
- 9.3. Nouvelle implication sociale des membres de la direction
 - **Pierre-Damien Arel – Directeur incendie**
 - Administrateur externe au CA du CNDF
 - **Sylvie Gosselin – Secrétaire-trésorière**
 - Administratrice au CA de l'AGFMQ
 - **Marie-Ève Chavarie – Directrice des ressources humaines**
 - Membre substitut, conseil d'établissement de l'école de la Pommeraie

10. Correspondance

- 10.1 Rapport de médiation – 12 octobre 2021

11. Varia

12. Période de questions du public

13. Clôture de l'assemblée

Sylvie Gosselin, MBA, CRHA, DMA
Secrétaire-trésorière

La séance ordinaire du conseil de jeudi le 21 octobre 2021 à 18 h sera exceptionnellement tenue à huis clos, comme le permet la directive de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation. Une procédure spéciale a été instaurée à l'égard de la consultation des personnes intéressées concernant tout point à l'ordre du jour.

Toute question relative à un point porté à l'ordre du jour doit être transmise à sgosselin@risivr.ca au plus tard le 21 octobre 2021 à 16 h.